



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

MAIRIE de FENERY

L'an deux mille vingt et un, le quinze janvier à vingt heures quarante-cinq, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, en raison de la crise sanitaire liée au COVID 19, au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de FENERY sous la présidence de M Alexandre MARTIN, Maire.

Etaient présents : BRUNET Mélina, CHEVALIER Patrice, DUBIN Didier, FAUCHER Charleen, GARON Clémence, MARILLEAU Céline, MARTIN Alexandre, PARRETON Yann, RENOUX Sandra, ROY Stéphane

Etait excusé : M COUDREAU Denis

Secrétaire de séance : M Didier DUBIN

Le conseil municipal accueille M Gilbert FAVREAU, sénateur des Deux-Sèvres et conseiller départemental. Chacun se présente lors d'un tour de table.

M le Maire présente les projets de la municipalité. M FAVREAU fait le point des dossiers de la collectivité déposés auprès de l'instance départementale.

01-15-01-2021 CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT DANS LES COMMUNES DE MOINS DE 1000 HABITANTS ET LES GROUPEMENTS DE COMMUNES REGROUPANT MOINS DE 15000 HABITANTS

Le conseil municipal,

Sur le rapport de son Maire et après en avoir délibéré ;

DECIDE

- la création à compter du 1^{er} avril 2021 d'un emploi permanent d'adjoint technique dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 27h00 /35h00.

Cet emploi sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 6 mois (maximum 3 ans).

02-15-01-2021 DISPOSITIF ET CONVENTION « ARGENT DE POCHE »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents le renouvellement du dispositif « argent de poche » en partenariat avec la Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine,

03-15-01-2021 ADHESION A LA CONVENTION DE SERVICE COMMUN « MAINTENANCE INFORMATIQUE DE LA DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION »

Le conseil municipal approuve l'adhésion de la commune à la convention de service commun « Maintenance informatique de la Direction des Systèmes d'Information » pour la période 1er septembre 2020 au 1er septembre 2024, proposée par le service informatique de la CCPG.

Il désigne M Yann PARRETON, référent élu, en tant que représentant de la commune au sein du comité de suivi du service commun,

04-15-01-2021 RYTHMES SCOLAIRES : REVERSEMENT A LA CCPG DE L'ACOMPTE DU FONDS D'AMORCAGE PERCU AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2020-2021.

Suite à délibération et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide le reversement à la CCPG de l'acompte du fonds d'amorçage prévu par la réforme des rythmes scolaires et alloué pour l'année scolaire 2020-2021.

05-15-01-2021 AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER, MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de

Mairie de FENERY – 2 rue du calvaire - 79450 FENERY

Tel : 05 49 70 00 44

Mail : commune.fenery@wanadoo.fr



l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, dans la limite indiquée ci-dessus.

06-15-01-2021 DIVISION PARCELLAIRE – DEMANDE DE MODIFICATION DU PROCES VERBAL DE MISE A DISPOSITION DES BIENS DE LA COMMUNE DE FENERY A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PARTHENAY GATINE.

Le conseil municipal décide de procéder à une division parcellaire sur les biens du site scolaire. La finalité est d'identifier au plus juste la zone où s'exerce la compétence scolaire et la zone comprise dans le parc locatif de la commune. Il charge son Maire d'engager un géomètre. A l'issue de cette division parcellaire, il sollicite la modification du procès-verbal de mise à disposition des biens de la commune de Fénerly à la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine du 5 novembre 2015, issu du transfert de la compétence scolaire de la commune à la CCPG.

07-15-01-2021 SUBVENTION

Le conseil municipal alloue 50 € au Foyer des élèves de l'EREA F. Dolto 79450 ST AUBIN LE CLOUD.

08-15-01-2021 QUESTIONS DIVERSES

- 1- M le Maire fait le point sur les dossiers de demandes de subventions, déposés auprès des diverses organismes.
- 2- M le Maire présente à l'assemblée la planification des projets validés pour 2021.
- 3- Le conseil municipal désigne M Alexandre MARTIN, délégué titulaire de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) et M Didier DUBIN, délégué suppléant.
- 4- M le Maire informe : le service technique accueille un stagiaire du 15 février au 5 mars 2021.

Fait et délibéré à FENERY, le 15-01-2021
Le maire, Alexandre MARTIN